

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 25

Artikel: Théâtre Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des concerts des morceaux pour scie et piano, ou dans un quatuor : piano, scie, flûte et tambour, est sûr de conquérir la gloire en peu de jours. Mieux il mènera la scie, plus vite il atteindra le but que se propose un musicien conscient : émouvoir son auditoire.

L'un émeut les sens avec des valse voluptueuses, l'autre fait se hérissier le système capillaire des mélomanes par des harmonies imprévues. Parfois, on voit le public, après quelques mesures, se mettre à vagir comme de jeunes babies... Notre virtuose-compositeur, — celui qui tient en main sa bonne scie mélodique, — celui-ci sera glorieux entre tous. Ses auditeurs sur les dents ne perdront pas une vibration de cet outil sonore.

Après l'égoïne du boucher, viendra la scie des carriers. La scie circulaire, mordant au cœur du jeune chêne, aura aussi des sonorités étonnantes. Pour ne pas faire la scie à mes lecteurs, je termine.

St-Urbain.

UNE DECEPTION.

La jeune Jeanneton était vive et jolie, Et de se marier elle brûlait d'envie.

Un jour qu'elle marchait, rêvant d'un amoureux, Son pied heurte contre une pierre ; Elle fait un faux pas, tombe dans la rivière ; Mais un sauveteur vigoureux

La retire, en plongeant, de ce lieu dangereux.

Sitôt qu'elle fut revenue De son évanouissement, Qui n'avait duré qu'un moment, Elle dit d'une voix émue :

— Je veux épouser mon sauveur ;

Pour un tel dévouement je ferai son bonheur ;

D'un amour véritable il m'a donné la preuve.

En me tirant du fond du fleuve.

— Mais vous ne pouvez l'épouser, lui dit-on.

— Serait-il marié ? — Non, assurément, non.

Car c'est un chien de Terre-Neuve.

— Hélas ! soupira Jeanneton,

De mon premier mari, me voilà déjà veuve !...

LE FEUILLETON



L'HERITAGE

Tante Louise pleurait, sans prononcer une parole, tandis que sa belle-sœur l'exhortait à ne pas se rendre malade par son chagrin, mais à se montrer reconnaissante d'une mort aussi douce.

Je serai dans les miennes les mains tremblantes de ma pauvre amie et lui rappelai, pour calmer sa douleur, combien de fois j'avais entendu celui qui n'était plus, prononcer des paroles de bénédiction à l'adresse de la fille dévouée et fidèle qui lui avait consacré sa vie.

Deux jours après, les restes mortels du grand-père franchissaient pour la dernière fois le seuil de sa maison.

Je suis allé, il y a quelques jours, rendre visite à Mlle Louise que j'ai trouvée en compagnie de Georges et d'Elisa. Je m'arrêtai un moment auprès d'eux et les jeunes mariés qui me traitent en ami, ont repris leur conversation interrompue par mon arrivée.

— Oui, tante, a dit Georges, nous vous engageons une fois de plus, Elisa et moi, à tenir enfin vos engagements envers François ! Le grand-père, chacun le sait, a désiré souvent qu'il vint demeurer dans la maison et il l'a dit maintes fois ! Le sachant, ni la famille, ni tante Adèle elle-même ne saurait trouver à redire à votre mariage.

— J'y suis décidée, répondit Mlle Louise en levant les yeux sur moi, comme pour me prendre à témoin les paroles. François m'a attendue ; je suis libre aujourd'hui de lui consacrer la fin d'une vie que nous aurions dû passer ensemble : nous nous marierons sans bruit le plus prochainement possible !

— En avez-vous déjà informé tante Adèle ?

— Non, pas encore ; nous lui annoncerons cette nouvelle par écrit, et quoiqu'elle dise, j'irai demeurer avec François.

Le lendemain, elle écrivit à sa sœur ce qui suit :

« Chère Adèle,

« Je sais que tu n'as jamais eu de sympathie pour François : il ne possède rien, mais personne ne pourrait nier qu'il est honnête et travailleur.

« Il compte sur moi depuis bientôt trente ans ; je ne dois pas le laisser attendre davantage. Nous avons

fait ensemble notre première communion et je crois bien que nous nous aimions déjà alors. Notre affection a survécu aux années, aux mauvais vouloir ; et nous voulons passer ensemble nos derniers jours.

« François ne m'a jamais détournée du devoir qui me retenait auprès de notre père : aujourd'hui, je suis libre et nous n'avons plus de raison pour rester séparés l'un de l'autre. Georges et sa femme approuvent notre décision et ton assentiment, je n'en doute pas, nous est assuré. Veuillez nous le dire au plus vite : je ne pourrais être heureuse que si tu es favorable à nos vœux.

« Ta sœur affectonnée :

Louise. »

La réponse, sur laquelle reposait l'espoir des deux vieux amis, fut une déception cruelle :

« Chère Sœur,

« En recevant ta lettre, je me suis demandée si tu possédés encore tout ton bon sens. Comment ?... à ton âge, près de la cinquantaine, tu songerais à te marier, à te mettre à la portée des critiques et des moqueries du village entier ? Je ne suis pas surprise que Georges et sa femme approuvent une chose aussi insensée ; s'ils avaient la moindre expérience de la vie, ils chercheraient plutôt à te détourner d'une idée folle que je désapprouverai toujours ! Mais peu leur importe que ton mariage nuise à leurs futurs intérêts ! Heureusement que les enfants d'Auguste envisagent la vie avec plus de sérieux et je t'avise qu'ils s'en trouveront bien, plus tard !

« Quant à François Michaud, s'il n'était un vieil original, habitué à faire seul son ménage, il comprendrait que lorsqu'on commence à avoir des cheveux gris, on ne pense plus à prendre femme. Dis-le lui de ma part. Je ne me suis pas mariée !... et sache le bien, je ne m'en trouve pas plus mal !

« De plus, il est possible que je rentre bientôt à la maison, car je commence à me fatiguer ! lorsque j'arriverai, tu ne voudrais pas, je pense, que je ne trouve personne pour vivre avec moi ? Tu vois donc ce que tu as à faire ; et, si je t'écris plus longuement qu'il n'est nécessaire, c'est que je compte l'avoir amenée à renoncer à un projet dont je ne veux plus entendre parler.

Ta sœur Adèle. »

Tante Louise avait souvent versé des larmes au cours de sa longue attente, mais jamais encore avec l'amertume et le profond découragement qui l'envahirent alors.

— Que dira François ? Qu'advient-il de lui ? Tant de fois il m'a répété que sa vie solitaire lui est à charge ! où vais-je prendre le courage de lui communiquer cette répose ? Et d'un autre côté, comment braver la volonté de ma sœur ?...

François fut bouleversé par le refus qui le condamnait à l'éternelle solitude : il se décida à plaider sa cause lui-même et envoya à Genève ces lignes :

« Chère Adèle !

« Toute ma vie, j'ai aimé Louise ; et, patiemment je l'ai attendue ! Ah ! Si vous saviez ce que c'est de vivre seul, toujours seul, chaque jour pendant tant d'années, vous ne désapprouveriez pas notre projet : car continuer la vie dans les mêmes conditions, serait pour moi pire que la mort. Je connais trop Louise pour ne pas être certain qu'elle serait malheureuse en agissant contre votre volonté ; aussi, je vous supplie d'avoir égard à notre longue épreuve et de ne pas rompre les liens qui vous unissent à elle, si elle consent enfin à remplir envers moi des promesses anciennes et sacrées. Répondez-nous « oui », chère Adèle ! Ne vous opposez pas à notre tardif et court bonheur.

« Votre dévoué François Michaud. »

Un mois entier s'écoula sans apporter la réponse attendue et chaque jour François venait demander à Louise si, de son côté, elle avait reçu des nouvelles.

— Ce retard, disait-il, me semble un mauvais présage, me fait craindre que nous n'ayons rien de bon à attendre. Et je n'ose envisager la continuation d'une telle vie ! Oh ! Louise, n'auras-tu pas le courage de te passer de l'assentiment de ta sœur en pensant au sort de ton vieil ami qui, sans toi, n'a personne au monde ?

— Tu connais ma sœur, François ; tu sais quelle autorité elle a prise sur la famille et sur moi en particulier ! Elle n'est pas mauvaise au fond, mais absolue dans ses volontés ; d'autre part, l'esclavage des apparences et du « qu'en dira-t-on ». Aussi notre mariage qui ne procurerait, à elle et à la famille d'Auguste ni gloire ni profit, ne peut lui plaire. Et si je te demandais d'attendre encore, que dirais-tu François ?

— Je te dirais, ma pauvre amie, que je ne le puis plus !... Attendre quoi ? la vieillesse sans ta présence, sans ta voix pour m'encourager ; puis, la mort

sans toi, sans ta chère main pour me fermer les yeux !... Non, Louise, n'attendons plus ! N'as-tu pas dit à Georges et à Elisa : « Quoique ma sœur dise ou fasse, j'irai demeurer avec François ». Tu as bien prononcé ces paroles, Louise, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est vrai ! je l'ai dit !... Si dans quelques jours nous sommes encore sans réponse, nous hâterons notre mariage. Es-tu content maintenant, François ?

(A suivre.)

C. R.

Arithmétique enfantine. — La grand-mère :

— Dis-moi, Lili, si je te donne un bonbon et si ton grand-père t'en donne deux, combien de bonbons auras-tu ?

— Trois ! dit sans hésiter Lili, dont les yeux brillent de convoitise.

— C'est très bien, mon trésor. Mais si tu en donnes un, toi, à ton petit frère, combien est-ce qu'il t'en restera ?

Lili se rembrunit à l'idée d'un partage. Puis elle réfléchit un moment, et répond d'un ton résolu :

— Il n'en restera pas, bonne maman.

— Comment, il n'en restera pas ?

— Non, je me dépêcherai de manger les deux autres...

Théâtre Lumen. — Afin de faire apprécier, dans des genres absolument différents, le réel talent de Ronald Colman, un artiste étonnant autant que fantaisiste, la Direction du Théâtre Lumen présente, cette semaine, la meilleure création à ce jour de cet artiste : **L'Ange des Ténèbres**, merveilleux film artistique et dramatique en 5 parties, mis en scène par Georges Fitz Maurice. Au même programme : **Zigotto gagne le grand prix !** et **Félix visite l'Ouest !**, nouvelle série de dessins animés. Le Ciné-Journal suisse et le Pathé-Revue. Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30. Dimanche 20 : matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Royal Biograph. — C'est donc cette semaine que passera, au Royal Biograph, une œuvre des plus populairement connue des grands et petits : **La Mendiant de St-Sulpice**, grand drame en deux époques, d'après le superbe roman de Xavier de Montépin, interprété par Mlle Suzanne Révonne, de la Comédie Française, M. Desjardins, de la Comédie Française, Mlle Gaby Morlay, Mlle Andrée Lionel, M. Charles Vanel, M. Gaston Modot, M. Camille Bardou et M. Schultz, et dont la mise en scène a été confiée à M. Charles Burguet. Chacun voudra suivre les aventures de la malheureuse Jeanne Rivat, la mendiant de St-Sulpice, du non moins pauvre être qu'est Henriette Rollin, applaudir au dévouement et au courage de l'abbé d'Areynes, et suivre, dans leurs mystérieuses combinaisons et jusqu'à leur châtiment, les trois traîtres, qui ont noms : Gilbert Rollin, Servais Duplat et Gaston Depréty. Cette semaine : Ire époque : Septembre 1870. Au même programme, mentionnons encore **Zigotto Roi !** 25 minutes de fou-rire, **A travers le Seethal**, documentaire et le Ciné-Journal suisse, actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 20, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne